

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 07 AVRIL 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE SEPT AVRIL, les membres du Conseil municipal de la commune de Boëseghem se sont réunis à dix-neuf heures à la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par Mme Le Maire le 03 avril 2026, conformément à l'art L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales

Étaient présents : Mesdames Danielle MAMETZ, Anita DORMION, Nathalie MALLET, Lydie HUMEZ, Martine KERYNCK, Martine HOVE, Cathy LEFEBVRE, Marine VICTOOR
Messieurs Laurent DENIS, Quentin HEROGUET, Christian DORMION, Gaëtan MANIER, Richard LECLERCQ, Tony LEVERD, Noël LEVERD

ORDRE DU JOUR :

- Compte Financier Unique 2025 n° 2026-011
- Affectation du résultat 2025 n° 2026-012
- Budget primitif 2026 n° 2026-013
- Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion de Conseil du 1^{er} avril 2026 ayant été envoyé avec les convocations du présent Conseil municipal, Madame le Maire demande s'il y a des remarques particulières.

Le Conseil municipal ne fait aucune remarque particulière et approuve le procès-verbal de la réunion du 1^{er} avril 2026.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mme Anita DORMION est nommée secrétaire de séance.

➤ **Compte financier unique 2025 n° 2026-011**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Laurent DENIS délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par Mme Danielle MAMETZ, Maire.

Lui donne acte, à l'unanimité, de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	526 248.17 €	622 038.33 €
	Section d'investissement	85 839.17 €	73 759.39 €
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2024	Report en section de fonctionnement (002)	0.00 €	201 988.24 €
	Report en section d'investissement (001)	0.00 €	803.46 €
		=	=
TOTAL (réalisations+ reports)		612 087.34 €	898 589.42 €

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2026	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	17 477.83 € €	0.00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2025	17 477.83 €	0.00 €

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	526 248.17 €	824 026.57 €
	Section d'investissement	103 317.00 €	74 562.85 €
	TOTAL CUMULE	629 565.17 €	898 589.42 €

➤ **Affectation du résultat 2025 n° 2026-012**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 n° 2026-012

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de Danielle MAMETZ, Maire.

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 297 778,40 €
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
VOTES : Contre 0 Pour 15	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	95 790,16 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	201 988,24 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	297 778,40 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-11 276,32 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-17 477,83 €
Besoin de financement F	=D+E -28 754,15 €
AFFECTATION = C	=G+H 297 778,40 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	28 754,15 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	269 024,25 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

➤ **Budget primitif 2026**

Mme Danielle MAMETZ présente les propositions budgétaires pour l'année 2026. Ce budget s'équilibre (dépenses = recettes) à 888 219.25 € en fonctionnement et à 558 586.40 € en investissement.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	888 219.25 €	619 195.00 €

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	0.00 €	0.00 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0.00 €	269 024.25 €

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	888 219.25 €	888 219.25 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	529 832.25 €	558 586.40 €

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT	17 477.83 €	0.00 €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	11 276.32 €	0.00 €

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	558 586.40 €	558 586.40 €
---	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET	1 446 805.65 €	1 446 805.65 €
-----------------	----------------	----------------

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise Mme le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux charges de personnel dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

Après délibération, le budget primitif 2026 a été adopté à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

Pièges à frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique sur le territoire communal, la commune a procédé à l'installation de vingt pièges à frelons asiatiques par SOLUNUISIBLES sur différents secteurs de la commune. Cette action vise à limiter la propagation de cette espèce invasive et à réduire les risques pour la biodiversité ainsi que pour la sécurité des habitants.

Associations communales

Il est envisagé d'organiser prochainement une réunion avec les présidents des associations de la commune afin de renforcer la communication et la coordination entre les associations et les services municipaux.

Cette rencontre permettra notamment d'échanger sur l'organisation des manifestations et de préparer la prochaine Journée des Associations, dont la date reste à déterminer entre le 30 août et le 6 septembre.